



# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du Québec

Fiches informatives 1

Les activités des immeubles de bureaux du gouvernement du Québec génèrent près de 9 000 tonnes métriques de matières résiduelles annuellement. Même si le papier, le carton, les contenants consignés et les cartouches d'encre sont récupérés depuis longtemps par un grand nombre de ministères et organismes, beaucoup de matières pouvant être valorisées sont encore jetées.

Soucieux de prêcher par l'exemple, le gouvernement du Québec a élaboré un programme de gestion des matières résiduelles à l'intention des ministères et organismes : le programme **VISEZ juste!**

C'est la société d'État RECYC-QUÉBEC qui administre et coordonne ce programme. Elle travaille en étroite collaboration avec la Société immobilière du Québec afin d'offrir **VISEZ juste!**

Lancé en 2002 à titre de projet pilote à l'édifice Marie-Guyart de Québec, **VISEZ juste!** est aujourd'hui implanté dans 170 immeubles situés principalement dans les grandes régions de Québec et de Montréal. Quelque 53 000 employés de l'État ont accès au programme, soit environ 75 % de l'ensemble des employés du gouvernement du Québec<sup>1</sup>. En s'appuyant sur le principe des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation), ce programme propose des moyens concrets pour gérer de façon responsable les matières résiduelles, et ce, de leur génération à leur élimination ultime.

## ESTIMATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES IMMEUBLES DE BUREAUX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

- > 9 000 tonnes générées annuellement;
- > 8 000 tonnes potentiellement récupérables (papier, carton, plastique, verre, métal et matières compostables).

Les revenus issus de la vente de papier et de carton récupérés dans les édifices des ministères et organismes financent en partie les activités de récupération et de sensibilisation offertes sans frais dans le cadre de **VISEZ juste!**. Il existe entre autres, pour les utilisateurs, des rubriques Internet, des capsules d'information, des affiches et des pictogrammes. Ils peuvent aussi assister à des séances d'information, comme plus de 4 500 autres personnes l'ont fait depuis mai 2006. Le guide *Déchet zéro au boulot* a également été conçu pour aider les ministères et organismes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de gestion des matières résiduelles.



<sup>1</sup> L'effectif du secteur de la fonction publique pour 2008-2009 est de 71 326 (Conseil du trésor, Budget de dépenses 2009-2010, volume IV).

# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du Québec

## PORTRAIT DES MATIÈRES GÉNÉRÉES PAR LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Deux caractérisations réalisées à Québec en 2004 (édifice Marie-Guyart et centre administratif du 5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest) ont démontré que le taux de récupération de papier de ces immeubles dépassait déjà l'objectif qui avait été fixé dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. En effet, ces deux édifices récupéraient respectivement 91 % et 97 % du papier généré.

Ces études de caractérisation ont également permis d'évaluer la quantité et la composition des matières résiduelles générées et récupérées par les employés de l'État. Sur la base des données du tableau 1, il a ainsi été établi qu'en moyenne, chaque employé générerait annuellement près de 114 kg de matières résiduelles, constituées à 69 % de papier et de carton.

Le tableau suivant présente la répartition des matières résiduelles produites par les trois édifices ayant effectué une caractérisation complète. Ils sont comparés à une moyenne de 22 immeubles du gouvernement fédéral. Dans chacun des cas, le papier vient en tête de liste des matières générées. Les matières organiques, le carton et les déchets ultimes se disputent les deuxième, troisième et quatrième places.

Tableau 1 - Quantité de matières résiduelles générées par employé et par année (en kg)

Catégorie de matières résiduelles	5700, 4 <sup>e</sup> Avenue (2004)	Marie-Guyart (2004)	CRIQ (2007)	22 immeubles fédéraux * *
	Kg/empl./an	Kg/empl./an	Kg/empl./an	Kg/empl./an
<b>Papiers recyclables</b>	69,86	66,31	50,08	60,15
<b>Papiers essuie-mains</b>	5,72	5,66	5,20	5,66
<b>Carton</b>	10,88	12,04	25,04	17,7
<b>Verre</b>	0,93	1,03	0,31	0,14
<b>Métaux et aluminium non consigné</b>	0,79	0,8	0,74	0,15
<b>Aluminium consigné</b>	0,21	0,19	ND	0,46
<b>Plastiques rigides</b>	0,73	0,89	1,87	0,95
<b>Polystyrène (alimentaire et protecteur)</b>	3,74	2,26	0,96*	1,96
<b>Matières organiques</b>	12,43	17,93	7,87	13,31
<b>Contenants de type Tetra Pak</b>	0,51	0,35	ND	ND
<b>Bois usiné</b>	0,02	0,04	ND	ND
<b>Matières dangereuses</b>	0,12	0,18	0,24	ND
<b>Déchets ultimes</b>	8,16	9,65	13,48	16,71
<b>TOTAL</b>	<b>114,1</b>	<b>117,34</b>	<b>105,79</b>	<b>117,19</b>

\* Polystyrène alimentaire seulement

\*\* NI Environnement (2004). Rapport de caractérisation des matières résiduelles

# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du Québec

## DES MESSAGES DE RÉDUCTION À LA SOURCE QUI SEMBLER PORTER FRUIT

Une seconde étude de caractérisation effectuée en novembre 2008 à l'édifice Marie-Guyart a permis de constater une baisse de génération de matières résiduelles par employé depuis 2004. Le tableau 2 permet de comparer les résultats de 2008 à ceux de 2004. Fait marquant, les employés ont diminué leur génération de 16,20 kg par personne, dont 12,17 kg de papier. Cela porte à croire que les usagers ont adopté des mesures de réduction à la source efficaces. Outre l'édifice Marie-Guyart, d'autres ministères actifs depuis le début de **WISEZ juste!** ont également constaté une diminution des quantités de papier achetées annuellement. La baisse de génération de polystyrène (près de 1 kg par personne), qui peut être attribuée à la disparition des verres de styromousse dans plusieurs des ministères et organismes de l'édifice Marie-Guyart, est également à noter.

Le taux global de récupération augmente considérablement lorsque les matières organiques com-postables sont récupérées dans un immeuble. Le cas de l'édifice Marie-Guyart en est un bon exemple : son taux de récupération global est passé de 61,6% en 2004 à 73,3% en 2008.

Tableau 2 - Quantité de matières résiduelles générées entre 2004 et 2008 par employé et par année à l'édifice Marie-Guyart (en kg)

Catégorie de matières résiduelles	2008	2004	Variation
	Kg/empl./an	Kg/empl./an	Kg/empl./an
<b>Papiers recyclables</b>	54,14	66,31	-12,17
<b>Papiers essuie-mains</b>	5,13	5,66	-0,53
<b>Carton</b>	10,68	12,04	-1,36
<b>Verre</b>	0,42	1,03	-0,61
<b>Métaux et aluminium non consigné</b>	0,68	0,8	-0,12
<b>Aluminium consigné</b>	0,10	0,19	-0,09
<b>Plastiques rigides</b>	1,02	0,89	0,13
<b>Polystyrène (alimentaire et protecteur)</b>	1,31	2,26	-0,95
<b>Matières organiques</b>	15,21	17,93	-2,72
<b>Contenants de type Tetra Pak</b>	0,32	0,35	-0,03
<b>Bois usiné</b>	0,24	0,04	0,20
<b>Autres (y compris les déchets ultimes)</b>	11,91	9,86	2,05
<b>TOTAL</b>	101,16	117,34	-16,20

Des études de caractérisation effectuées entre 2007 et 2009 dans des immeubles **WISEZ juste!** montrent un taux global de récupération variant de 60% à 75% de l'ensemble des matières résiduelles générées. Pour ce qui est de la performance selon les matières, les taux de récupération au moment des caractérisations étaient les suivants :

- > papier : entre 85% et 95% ;
- > carton : entre 75% et 90% ;
- > contenants de plastique, de verre et de métal : entre 10% et 25%.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Ce faible taux de récupération est en partie expliqué par la génération importante de pellicules plastiques et de polystyrène alimentaire et protecteur qui sont mis aux déchets.

# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du Québec

## L'IMPLANTATION DU PROGRAMME

**Phase I: Récupération du papier et du carton** Comme le papier et le carton constituent près de 70% de l'ensemble des matières résiduelles générées dans un immeuble de bureaux, il est important de diminuer cette quantité et d'en récupérer le maximum.



Îlot de récupération multimatière **VISEZ juste!** à trois voies et bac de récupération pour les matières organiques

## Phase II: Réduction, réemploi et récupération multimatière

Les ministères et organismes du gouvernement du Québec qui récupèrent le papier et le carton par l'entremise de RECYC-QUÉBEC peuvent obtenir gratuitement le service de récupération de plastique, de verre et de métal. Une fois rincés, les contenants et emballages de PVM sont déposés dans les îlots de récupération prévus à cet effet.

**Phase III: Récupération des matières organiques** La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* définit les matières organiques comme «la principale cause de contamination dans les lieux d'élimination». Elles peuvent en effet contribuer à la production de gaz à effet de serre et risquent de contaminer les eaux de surface et souterraines.

Grâce au projet pilote de récupération des matières organiques de la Ville de Québec, RECYC-QUÉBEC et ses partenaires ont pu mettre en place, en juillet 2007, la récupération des résidus organiques à l'édifice Marie-Guyart. En novembre 2008, le taux de récupération de ces matières dépassait déjà l'objectif de 60% établi par la Politique. À ce jour, six édifices **VISEZ juste!** de la région de Québec ont implanté une collecte des matières organiques.

### LE PROGRAMME **VISEZ juste!**:

- > touche tout le monde : les gestionnaires de l'immeuble, les employés, le service d'entretien ménager, le comité vert (le cas échéant), le concessionnaire de cafétéria, etc.;
- > mise sur **l'information et la sensibilisation** pour encourager la participation, pour modifier ou renforcer les habitudes de consommation et de récupération et pour promouvoir le programme;
- > met l'accent sur la **réduction à la source et le réemploi** en proposant des façons de faire différentes (impression recto verso, utilisation de la vaisselle durable, diminution de l'utilisation du polystyrène, etc.);
- > favorise la récupération de toutes les matières résiduelles pouvant être recyclées ou compostées (papier et carton, verre, plastique et métal, résidus organiques, piles, fluorescents, peintures, etc.);
- > permet des **gains environnementaux** (conservation des ressources naturelles, diminution de la quantité de résidus éliminés, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.);
- > permet des gains d'ordre **économique** (diminution des coûts d'approvisionnement en biens et en fournitures et des coûts liés au transport et à l'élimination des déchets, etc.).

# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du Québec

## LA PARTICIPATION DE L'ORGANISATION ET DES EMPLOYÉS : UN GAGE DE SUCCÈS

La mise sur pied d'un comité vert est un élément essentiel pour assurer la pérennité du programme **WISEZ juste!** dans un édifice. La présence d'un tel comité assure un dynamisme au programme dès les premières étapes d'implantation.

La gestion des matières résiduelles touche tout le monde. La création d'un **comité vert** permet l'entraide parmi les employés et encourage la participation active. Le **comité vert** est aussi le reflet de l'engagement du ministère ou de l'organisme en faveur du développement durable.

Le rôle du comité vert est de promouvoir le programme, de s'assurer de son bon fonctionnement à l'interne, de faire connaître ses résultats, d'informer les usagers et de les encourager à y participer. Sa composition varie selon les édifices. Il peut être formé des personnes suivantes :

- > gestionnaires de l'immeuble et des ministères et organismes;
- > représentants du service des achats, des ressources matérielles et des communications;
- > représentants du personnel d'entretien ménager et du concessionnaire de la cafétéria (le cas échéant);
- > toute personne responsable de transmettre l'information aux employés.

## ÉVOLUTION DU PROGRAMME

Le programme **WISEZ juste!** donne des résultats :

- > quelque 170 édifices sont actuellement l'objet de la collecte de papier et de carton du programme **WISEZ juste!**, dont 76 sont situés dans la région de Québec, 79 dans celle de Montréal et une quinzaine à Baie-Comeau;
- > plus de 53 000 employés de l'État ont accès à ce service de collecte, soit environ 75% de l'ensemble des employés du gouvernement du Québec;
- > près de 2 800 tonnes de papier et de carton et 60 tonnes de plastique, de verre et de métal ont été récupérées en 2009-2010;
- > 126 des 170 édifices récupèrent aussi le plastique, le verre et le métal au moyen de la collecte multimatière, dont 51 dans la région de Québec, 60 dans celle de Montréal et une quinzaine à Baie-Comeau;
- > 6 édifices de la région de Québec récupèrent les matières organiques;
- > l'extranet **WISEZ juste!** facilite la transmission d'information entre les ministères et organismes et RECYC-QUÉBEC. Il s'agit d'un outil de gestion interactif qui permet d'emmagasiner et de consulter des données diverses par édifices, par régions et par matières (quantités générées et récupérées, services et modalités, etc.).

Consultez la rubrique **WISEZ juste!** sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC

# La récupération des matières résiduelles dans les édifices du gouvernement du québec

## POUR PLUS D'INFORMATION

### Ligne INFO-RECYC:

1 800 807-0678 (sans frais)  
514 351-7835 (Montréal)

### Adresse de courrier électronique:

[info@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:info@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

### Site Internet:

[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Dernière mise à jour: mars 2010